

même à observer l'extraordinaire de ma présence. J'avais moins de souci d'offusquer les ladies, et profitant de cette distraction du révérend, j'opérai vivement ma sortie et je pus poursuivre le cours de mes pérégrinations.

Tous les temples, hâtons-nous de le dire, ne présentent point une telle solitude; il en est beaucoup qui sont honorablement et religieusement fréquentés, mais toujours par la population anglaise; la foule en général ne les encombre point, et toutes ces amorces tendues au prosélytisme ont amené peu de résultats. On peut en dire autant des collèges offerts gratuitement aux Canadiens-Français; il n'est sorti de ces établissements qu'un petit nombre de sujets; si l'on décompte les familles franco-suisse, variété de missionnaires que les sociétés bibliques ont introduite au Canada, c'est à peine si l'on peut constater dans ce pays quelques centaines de protestants français. Voilà tout ce qu'a pu produire un siècle entier d'efforts soutenus par des dépenses qu'il faudrait compter par millions. Mais, ce qu'il y a de particulièrement piquant dans l'histoire de ces créations helvético-anglaises, c'est que beaucoup de leurs pensionnaires, à l'issue du collège, restent catholiques ou le redeviennent; nous pouvons en citer un notable exemple dans M. Cyrille Boucher, jeune journaliste canadien d'une plume fort incisive, et qui compte au premier rang parmi les catholiques de Montréal.

Résumons maintenant en chiffres précis le résultat de toutes ces forces combinées: immigration, intervention gouvernementale, action financière et intellectuelle du clergé protestant. C'est en 1831 que nous pouvons, pour la première fois, opérer un relevé à peu près régulier de la statistique religieuse du Bas-Canada. En comprenant les supputations de Bouchette avec celles de Montgommery Martin, nous trouvons à cette époque, sur 411,922 habitants, 86,000 protestants et 325,000 catholiques. Ces derniers, qui étaient environ 60,000 au moment de la conquête, s'étaient donc multipliés sept fois en 70 ans, tandis que, grâce à l'importation étrangère, le nombre des protestants s'élevait, dans le même laps de temps, de zéro à 86,000.

À partir de cette époque, il est facile de constater clairement et officiellement la marche des faits: trois recensements successifs opérés depuis lors serviront, en effet, de base à nos appréciations. Le tableau suivant va nous indiquer, à partir de 1831, le chiffre de la population, celui des catholiques et des protestants, ainsi que la progression des uns et des autres.

Dates	Population Totale.	Progr. de la population.	Catholiques.	Progr. des catholiques.	Protestants.	Progr. des protestants.
1831	511,992	"	425,000	"	86,000	"
1844	681,806	33 1/100	572,643	34 1/100	109,163	27 1/100
1851	886,356	30 1/100	746,866	30 1/100	139,490	27 1/2 1/100
1861	1,110,664	25 1/2 1/100	942,724	27 1/100	167,940	20 1/4 1/100

Il ressort, dès la première vue, un fait remarquable: la supériorité constante du progrès des catholiques sur celui des protestants. Cependant, ce tableau ne donne point encore une idée parfaitement exacte de la situa-

tion; il comprend, en effet, dans le chiffre de protestants toutes les colonnes du recensement autre que celle des catholiques, et pourtant il est juste d'en distraire tous ceux qui sont portés sous les rubriques *Religion inconnue* *Religion non constatée*, lesquels ne peuvent pas plus être raisonnablement attribués à une communion qu'à l'autre. Or, si nous faisons la distraction de ces chiffres, qui au dernier recensement s'élevaient à 7,865 individus, la progression des protestants pendant la dernière décade se réduit à 15 ou 16 pour 100, c'est-à-dire à une proportion moitié moindre que celle des catholiques, et inférieure même à l'accroissement naturel par les naissances, lequel varie, en Amérique, de 20 à 30 pour 100 par décade.

Si on examine en détail la statistique des protestants au Canada, cet état de choses s'explique aisément et se montre de plus en plus menaçant pour eux dans l'avenir. Sur 60 comtés et 4 cités que renferme la province, 24 comtés seulement et 3 cités comptent dans leur sein plus de mille protestants; sur ces 24 comtés eux-mêmes, la population protestante ne présente de groupes compacts que dans douze tout au plus; or, même dans ces districts où ils sont massés, leur progression est partout et uniformément inférieure à celle des catholiques, tandis que, dans les comtés où ils sont en petit nombre, on les voit sensiblement se fondre et se transformer au milieu des familles catholiques qui les entourent. Malgré leur chiffre minime, leur accroissement paraît à peine; dans certains cantons ils diminuent même au lieu d'augmenter. Les catholiques exercent donc, partout où ils sont en majorité, une puissance d'absorption qu'ils ne subissent nulle part, quelle que soit leur infériorité numérique; ils progressent à la fois en gros et en détail. Le protestantisme, au contraire, perdant ses forces par les deux extrémités, s'affaïssit insensiblement, et ne figure dans l'ensemble qu'à la faveur de l'immigration dont les couches successives viennent alimenter l'absorption intérieure qui le mine.

Ainsi, après un siècle d'envahissement et de domination, se recrutant constamment au dehors, ayant pour lui les bénéfices de la conquête et de la richesse, le protestantisme, loin de réaliser aucune modification appréciable dans les croyances du peuple conquis, en est venu à ne pas conserver même le profit de l'accroissement naturel par les naissances; il a décliné d'année en année, à tel point que la progression supérieure des catholiques le déborde presque du double et le réduit à une influence insignifiante dans le mouvement général de la population.

Ce point est donc acquis au débat, que le catholicisme a manifesté au Canada une puissance de conservation et de vitalité toute semblable à la puissance d'expansion qu'il a montrée aux États-Unis; dans l'une et l'autre contrée son développement s'est maintenu supérieur à celui des sectes rivales. Ce développement s'est produit cependant dans les deux pays en des conditions si dissemblables qu'elles peuvent servir à se contrôler réciproquement pour écarter les objections incidentes. Il ne reste donc plus à l'observation d'autre parti que de présumer dans les idées elles-mêmes quelque vertu spéciale d'où dérive la prééminence des uns, l'affaiblissement des autres; nous l'examinerons tout à l'heure.

(A continuer.)